

Lundi 30 juin 2025

Élection du Comité exécutif de l'Adami. Anne Bouvier réélue présidente du Conseil d'administration.

Le conseil d'administration de l'Adami dont un tiers des membres a été renouvelé par l'assemblée générale du 23 juin 2025, a désigné les sept administrateurs membres du comité exécutif.

Anne Bouvier, comédienne et metteuse en scène a été réélue présidente pour un mandat de trois ans.



« Je suis honorée de la confiance renouvelée du Conseil d'administration. Alors que l'Adami fête ses 70 ans au service des artistes et que nous célébrons les 40 ans de la loi Lara de 1985, notre engagement doit plus que jamais se renforcer face aux défis majeurs de notre époque : intelligence artificielle, rémunération des artistes pour la diffusion en streaming de leur travail, conséquences profondes de l'arrêt RAAP... Plus que jamais, nous devons agir collectivement pour garantir aux artistes-interprètes la reconnaissance et les droits qu'ils méritent. »

Anne Bouvier, présidente du conseil d'administration de l'Adami

Les autres membres élus du comité exécutif :

Annelise Clément, Vice-présidente

Karim Kacel, Administrateur en charge de l'action artistique et culturelle

Dorothee Hannequin, Présidente de la commission relation artistes

Valérie Vogt, Présidente de la commission de la perception et de la répartition

Sam Karmann, Président de la commission des affaires internationales

Jessie Chaton, Président de la commission des finances et du budget

[> La gouvernance de l'Adami](#)

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.